

## Contre la fraude fiscale

**Alors qu'il était président de la République, Nicolas Sarkozy avait fièrement décrété la fin des paradis fiscaux. Cette annonce est restée lettre morte. Plus efficace sera l'action engagée par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault qui a présenté, au Conseil des ministres du 24 mai, un projet de loi relatif à la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière.**

détenues à l'étranger, telles que les fiduciaires ou trusts. Les peines encourues sont portées à sept ans d'emprisonnement et deux millions d'euros d'amende. Pour traiter de ces cas, les enquêteurs pourront désormais recourir aux techniques dites « spéciales » d'enquêtes, telles que la surveillance, l'infiltration ou la garde à vue de quatre jours.

Les peines prévues pour les personnes morales sont alignées sur celles applicables aux personnes physiques. La possibilité sera ainsi ouverte de condamner les personnes morales en cas de blanchiment à la peine complémentaire de la confiscation de leur entier patrimoine.

Conformément aux orientations fixées par le président de la République, le gouvernement propose au Parlement de renforcer l'efficacité de la lutte contre la corruption et la fraude fiscale. C'est un enjeu de souveraineté et de redressement des comptes publics.

Le projet de loi comporte plusieurs dispositions, qui traduisent une plus grande sévérité et une plus grande détermination dans cette action, en complément des initiatives déjà prises ou en préparation aux niveaux national, européen et international pour renforcer l'efficacité des outils.

Le champ de compétence de la brigade nationale de répression de la délinquance fiscale est étendu au blanchiment de fraude fiscale. Cette « police fiscale » agira désormais au sein du futur Office central de lutte contre la corruption et la fraude fiscale.

Une circonstance aggravante est instituée pour les fraudes les plus graves. Elle concernera la fraude fiscale commise en bande organisée, de même que celle reposant, notamment, sur le recours à des comptes bancaires ou des entités

Enfin, pour garantir la vigilance en matière de probité de la vie publique et de lutte contre la corruption et les trafics d'influence, la réforme proposée ouvre aux associations de lutte contre la corruption la faculté d'exercer les droits de la partie civile auprès des juridictions compétentes.



Plus de moyens contre la fraude fiscale

Ces dispositifs seront autant de points d'appui, pour le traitement des affaires complexes du ressort du futur parquet, à compétence nationale, chargé de la lutte contre la corruption et la fraude fiscale. 🌹

**CAP  
FINISTÈRE**  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 16/05/2013



**Dossier de la semaine**  
**Génération  
Changement**



**Vie de la Fédération**  
**Europe : les élus  
rencontrent les militants**



**Interview**  
**La laïcité a montré  
sa force**  
Avec Laurent Laot

## Exemplaires ?

La séparation des pouvoirs constitue un principe démocratique essentiel. Lorsque l'un d'entre eux devient trop puissant c'est l'ensemble de la démocratie qui est menacé. Un gouvernement des juges, qui ne sont pas élus, serait tout aussi dangereux que celui d'un exécutif qui ne serait pas contrôlé.

Mais il n'est pas acceptable que des parlementaires cherchent la confrontation avec un juge parce qu'ils n'acceptent pas une de ses décisions. Ce n'est pas la première fois que les élus de l'UMP s'opposent à des juges. Parfois considérés comme trop sévères, souvent accusés de laxisme, les magistrats sont régulièrement la cible des attaques de la droite.

Mais, dans une République normale, les élus doivent montrer l'exemple et ne pas exercer de pression sur les juges.

## Dialogue constructif



« Nous sommes revenus de Soustons plus déterminés que jamais pour défendre l'action du gouvernement et de la majorité », expliquent les jeunes socialistes du Finistère qui ont participé au rassemblement dans les Landes.

« Même si le rassemblement de la Génération Changement intervenait un an après l'élection de François Hollande, il ne s'agissait pas d'une fête mais d'un moment de réflexion politique. Ce rassemblement a permis de clarifier un certain nombre de dossiers avec les ministres sur des sujets comme l'immigration, le droit de vote des étrangers, les attestations de contrôle d'identité ou l'allocation d'étude », indique Leïla Delefortrie. « Ces discussions se sont déroulées sans langue de bois », se félicite Mallorie Créac'h.

« Je suis intervenu pour insister sur l'enjeu que représente la transition énergétique », explique Mickael Le Rest, animateur fédéral du MJS dans le Finistère. « Alors que les importations de pétrole représentent une part très importante de notre déficit commercial, le pays doit résolument s'inscrire dans une démarche volontariste. C'est important pour l'environnement mais aussi pour l'emploi. » En outre, l'animateur fédéral du MJS a insisté sur la question de la sortie du nucléaire. « Nous avons là la possibilité de mettre en place une filière de déconstruction qui pourrait devenir une référence internationale ».

Pour Ewen Huet, du groupe de Lanerneau, ce week-end a permis aux ministres de prendre le temps d'expliquer le sens de leurs réformes : « Il me semble que nous devrions insister sur des mesures comme celle qui permet aux salariés de reprendre leur entreprise, en SCOP, même s'ils ne disposent que de 30 et non plus de 50% du capital ». « Nous devons aussi insister sur les 60 000 nouveaux postes dans l'Éducation nationale », rajoute Mallorie Créac'h.

Il apparaît pour les participants à ce rassemblement qu'un rendez-vous annuel doit être institué de manière à ce que les jeunes socialistes puissent à nouveau, interpellier les ministres, mais aussi pour que les membres du gouvernement puissent prendre le temps d'expliquer leur action.

# Génération Changement

Les 4 et 5 mai s'est tenu le rassemblement de la Génération Changement, à Soustons.



600 jeunes socialistes réunis à Soustons

Plus de 600 Jeunes socialistes ont débattu lors de trois tables rondes en présence d'Harlem Désir, Thierry Marchal-Beck, président du MJS, Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement, François Lamy, ministre de la Ville, Valérie Fourneyron, ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation populaire, Alain Vidalies, ministre des Relations avec le Parlement, Benoît Hamon, ministre de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation, et Christiane Taubira, garde des Sceaux.

La première table ronde était intitulée « Des milliers d'emplois pour les jeunes en relevant le défi écologique ».

Benoît Hamon a rappelé que la transition énergétique écologique était au cœur de la doctrine du gouvernement. Ainsi, Ségolène Royal, vice-présidente de la Banque publique d'investissement, a réaffirmé sa volonté de favoriser les investissements vers la transition énergétique.

Ce débat a également été l'occasion d'aborder le problème du chômage des jeunes, des contrats précaires en passant par les stages.

La deuxième table ronde avait pour objet « Une République qui lutte contre toutes les discriminations ».

Pour aborder cette question, Najat Vallaud-Belkacem et François Lamy, ont été rejoints par Christiane Taubira, ovationnée par des Jeunes socialistes scandant « Égalité ! ».

Thierry Marchal-Beck a rappelé la phrase de François Hollande, durant sa campagne

électorale, « L'âme de la France, c'est l'égalité ».

François Lamy a pu longuement évoquer la politique de la ville actuellement mise en place afin que disparaissent les inégalités liées au lieu de résidence. Il a donc rappelé la création des emplois d'avenir, mais également des emplois francs, et le retour du service public de l'emploi dans les quartiers.

Najat Vallaud-Belkacem a, quant à elle, été interpellée sur la question des inégalités salariales, des violences faites aux femmes, sur le mariage pour tous et les dérives qui ont marqué de nombreux socialistes lors des débats parlementaires et des manifestations. Sur ce dernier point, Christiane Taubira est revenue sur les mesures mises en place pour lutter contre l'homophobie.

Enfin, la troisième table ronde devait répondre à la question « Comment faire pour que les jeunes vivent mieux en 2017 qu'en 2012 ? ».

Valérie Fourneyron et Christiane Taubira ont répondu aux interpellations des jeunes socialistes. De nombreux thèmes ont ainsi pu être abordés, tels que l'accès au logement, à la complémentaire santé, l'inégalité face à l'emploi, l'accès au sport et à la culture ou encore la prévention de la délinquance des jeunes.



Christiane Taubira et Harlem Désir ovationnés

La ministre de la Jeunesse et des Sports a rappelé à quel point la jeunesse était une priorité du gouvernement de Jean-Marc Ayrault, qui a lancé un comité interministériel de la jeunesse. Les jeunes ne doivent plus faire l'objet de mesures d'exception, mais rentrer dans le droit commun, être intégrés dans toutes les politiques et surtout participer à l'orientation des politiques publiques les concernant. 🌸

# Europe : les élus rencontrent les militants

La délégation socialiste française a organisé, le mercredi 24 avril, à Bruxelles, des rencontres entre les responsables Europe du Parti Socialiste dans les Fédérations, et les élus et équipes socialistes européennes. Michèle Casu, secrétaire fédérale à l'Europe, a participé à ce rassemblement.



Michèle Casu, avec les élus du PSE, à Bruxelles le 24 avril

« Parce qu'ils sont les plus proches des militants et du terrain, leur regard est essentiel », a expliqué Catherine Trautmann. « Ils peuvent nous faire remonter des questionnements, des informations, des points de vue utiles à nos réflexions », a ajouté la présidente de la délégation socialiste française. « Nous avons besoin de ce genre de rencontres pour mieux comprendre le travail des élus et saisir les enjeux des prochaines élections », confirme Michèle Casu.

Sur des sujets comme la gouvernance économique européenne ou le budget de

l'Union, la délégation socialiste française défend la démocratie européenne et donc l'action du Parlement européen. Mais cela doit se faire impérativement en associant les citoyens via les partis politiques et le débat public, au plus proche d'eux-mêmes. En France, le Parti Socialiste doit rester le premier parti européen et démultiplier notre travail et notre action par la pédagogie. C'est d'ailleurs le grand enjeu des élections européennes de 2014.

« Si, aujourd'hui, certaines voix conservatrices et libérales font miroiter un changement d'orientation économique, nous devons sans relâche expliquer les erreurs commises par la droite européenne, "encore" majoritaire en Europe. Et faire la preuve, enfin, que les sociaux-démocrates européens détiennent la meilleure réponse à l'état d'urgence sociale auquel nos sociétés sont confrontées », conclut l'eurodéputée. 🌹

Cette campagne permettra de mettre en avant les clivages entre la gauche et la droite sur de multiples sujets, mais d'abord et avant tout, sur la question des moyens de la lutte contre le chômage. Depuis 2008 et l'éclatement de la crise, les socialistes sont les seuls, au Parlement européen, à proposer des réponses différentes de l'austérité pour relancer la croissance.

## Interview

# La laïcité a montré sa force

Avec Laurent Laot



En septembre dernier Laurent Laot, à l'occasion de la publication de son livre « La laïcité, chemin faisant » (Temps présents), annonçait une crispation de l'église catholique sur des sujets de société comme le mariage pour tous. Huit mois après, il constate que la laïcité a montré sa force.

**Cap Finistère : As-tu reçu beaucoup de commentaires après ton intervention en faveur du mariage pour tous ?**

**Laurent Laot :** Toutes les personnes qui voulaient réagir n'ont pas pu le faire, ne sachant pas comment me joindre. Mais, sur les commentaires que j'ai reçu, à peu près 80 % des réactions étaient positives et 20 % négatives. Certaines, violemment négatives.

**Cap Finistère : As-tu été surpris par l'ampleur de la mobilisation contre le mariage pour tous ?**

**Laurent Laot :** Je n'ai pas été étonné par ce mouvement mais un peu surpris tout de même par sa forme. Dès le mois d'août, on pouvait constater que l'épiscopat voulait hausser le ton par rapport au projet de loi. En revanche, je ne m'attendais pas à ce que ce mouvement, contre le mariage pour tous, se transforme en un mouvement anti-François Hollande. Comme je l'indique dans « La Laïcité chemin faisant » il faut s'attendre à ce que de nouvelles tensions apparaissent encore sur des sujets de société qui engagent notre vie et notre mort, et je pense particulièrement à une actualisation de la loi Léonetti sur la fin de vie.

**Cap Finistère : Peut-on dire que François Hollande et le PS viennent de perdre l'électorat catholique ?**

**Laurent Laot :** Non, je ne suis pas d'accord. Et il ne faut pas parler d'un électorat catholique au singulier. Parmi les pratiquants réguliers il existe une tendance à la droitisation. Ce phénomène de crispation remonte au début des années 80, avec le

pontificat de Jean-Paul II. Mais cette partie de l'électorat a toujours voté majoritairement à droite. En revanche il existe, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (on parlait alors de « catholiques bleus »), une frange de l'électorat catholique votant à gauche et ce groupe s'est régulièrement renforcé.

**Cap Finistère : La laïcité a-t-elle avancé ou reculé ?**

**Laurent Laot :** Je pense qu'elle a montré sa force. La laïcité a partie liée avec la démocratie et les droits de l'Homme. On savait depuis longtemps que, du côté de l'église Catholique, il n'y a jamais eu d'adhésion pleine et entière à la laïcité, que son adhésion est sélective et qu'elle entend toujours orienter la législation, en particulier sur les mœurs, à ses propres positions. Cependant, il faut aussi noter que, contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'y a pas eu de véritable front commun des religions contre le mariage pour tous. 🌹

# Agenda

**18 mai**

**14 h 00 : Conférence-débat sur la jeunesse, salle Kernéis à Daoulas.**

**23 mai**

**18 h 45 : Secrétariat fédéral, au siège de la Fédération à Quimper.**

**25 mai**

**9 h 30 : « Mai 2012 - Mai 2013, un an de présidence Hollande » avec Maryvonne Blondin, Bernard Poignant et Jean-Jacques Urvoas, au siège de la Fédération à Quimper.**

**27 mai**

**20 h 00 : Conseil fédéral sur l'Europe, au siège de la Fédération à Quimper.**

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428  
N° 1003 - Vendredi 17 mai 2013  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

**Abonnement**

**Réabonnement**

Abonnement pour un an : 20 euros  
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste

# Annonces légales & judiciaires

**SELARL PATRICE RIVIÈRE**  
Société d'Avocats  
GUIPAVAS

**ROSEC TRANSPORTS**  
Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 60 000 euros  
Siège social : Z.I. de Kerbriant  
29610 PLOUIGNEAU  
388 481 939 RCS BREST

**NOMINATION D'UN  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
TITULAIRE ET D'UN COMMISSAIRE  
AUX COMPTES SUPPLÉANT**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2013 a nommé :

- La **SARL GUILLERM AUDIT (GA)** au capital de 1 000 euros, dont le siège social est fixé 4, rue de Madagascar à BREST (29200), immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 487 543 647 RCS BREST, représentée par son gérant Monsieur Jean-Luc GUILLERM, **commissaire aux comptes titulaire** pour une durée de 6 exercices,

et  
- **Monsieur Jean-Luc GUILLERM**, expert-comptable, commissaire aux comptes, inscrit à la Compagnie Régionale de Bretagne, exerçant 4, rue de Madagascar à BREST (29200), **commissaire aux comptes suppléant**, pour une durée de 6 exercices.

Pour avis,  
Le Gérant.

**JEAN-MARC BERROU**  
Avocat  
3, rue Kéravel - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16

**SCI BERYL**  
SCI en liquidation  
au capital de 1 524,49 euros  
Siège de la liquidation : 355, rue de l'Élorn  
29200 BREST  
351 574 686 RCS BREST

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 15 février 2013, les associées ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et déchargé de leurs mandats et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au Registre du Commerce et des sociétés de BREST

Pour avis.

**JEAN-MARC BERROU**  
Avocat  
3, rue Kéravel - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16

**SCI TOURMALINE**  
SCI en liquidation  
au capital de 1 524,49 euros  
Siège de la liquidation : 355, rue de l'Élorn  
29200 BREST  
350 955 829 RCS BREST

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 15 février 2013, les associées ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et déchargé de leurs mandats et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au Registre du Commerce et des sociétés de BREST

Pour avis.

**SELARL JEAN-MARC BERROU  
PIERRE LE REST**  
Avocats  
3, rue Kéravel - 29200 BREST  
02 98 44 04 16

**AVEL VAD**  
Société Civile Immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 162, An Ode Bri  
29870 LANDÉDA  
RCS BREST 523 600 443

Aux termes d'une délibération en date du 15 avril 2013, les associés ont, conformément aux dispositions de l'article 1844-3 du Code civil décidé de transformer la société en société en nom collectif, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La durée de la société et son siège social ne sont pas modifiés.

Sous sa nouvelle forme la société est gérée par Monsieur Dominique GILBERT demeurant à LANDÉDA (29870) 162, An Ode Bri.

Les associés en nom sont :

- La société DMANY, société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 000 euros, ayant son siège social à LANDÉDA (29870) 162, An Ode Bri RCS BREST 533 086 419.

- Monsieur Dominique GILBERT demeurant à LANDÉDA (29870) 162, An Ode Bri.

Aux termes de la même Assemblée Générale, les associés ont décidé de modifier l'objet social et l'activité de la société à l'activité de promotion immobilière, de marchand de biens ; l'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant le droit de construire ; le droit de lotir les terrains, la démolition des bâtiments existants, l'aménagement et la construction sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous immeubles quelque soit leur usage ou leur destination ; la vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; la réalisation de toutes opérations de lotisseurs ; l'achat, la vente, l'échange ou la location de tous biens et/ou droits immobiliers ; la réalisation directe ou indirecte de tous travaux immobiliers de construction et/ou de rénovation.

Aux termes de la même Assemblée Générale, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1 000 000 euros par l'émission de 100 000 parts sociales nouvelles de 10 euros de nominal chacune, libérées en numéraire.

Le capital social s'élève ainsi à la somme de 1 001 000 euros divisés en 100 100 parts sociales de 10 euros chacune.

Les formalités seront effectuées au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis.

**JEAN-MARC BERROU**  
Avocat  
3, rue Kéravel - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16

**SCI DOLOMITE**  
SCI en liquidation  
au capital de 1 524,49 euros  
Siège de la liquidation : 355, rue de l'Élorn  
29200 BREST  
350 948 246 RCS BREST

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 15 février 2013, les associées ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et déchargé de leurs mandats et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au Registre du Commerce et des sociétés de BREST

Pour avis.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mai 2013 de la **SARL SOULIFOOD**, siège social 182, rue Jean Jaurès - 29200 BREST, a décidé la modification de son capital de 5 000 euros à 2 500 euros, à compter de ce jour.

# En bref

## Voyage au pays du futur : Quel essor à Moëlan demain ?

La section socialiste de Moëlan-sur-Mer organise le jeudi 23 mai 2013 à 20 h 00 – MLC à Moëlan-sur-Mer, une conférence-débat avec Jean-Claude Pierre, de l'association *Nature et Culture*.

Le modèle actuel de développement n'est pas durable. La transition vers des méthodes d'aménagement, de production, de consommation, d'échanges est inéluctable.

Jean-Claude Pierre, association *Nature et Culture*, s'attachera à présenter des exemples concrets illustrant cette transition.

## Disparition

Nous avons appris avec tristesse la disparition de Françoise Le Cléach, épouse de Marcel Le Cléach, trésorier de la section de Douarnenez.

Sympathisante très active, Françoise Le Cléach a participé à de nombreuses campagnes électorales à Douarnenez.

Nous adressons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mai 2013 de la **SARL SOULIVIANDES**, siège social 182, rue Jean Jaurès - 29200 BREST, a décidé la modification de son capital de 5 000 euros à 2 500 euros, à compter de ce jour.

**JEAN-MARC BERROU**  
Avocat

3, rue Kéravel - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16

**SCI ARAGONITE**  
SCI en liquidation  
au capital de 1 524,49 euros  
Siège de la liquidation : 355, rue de l'Élorn  
29200 BREST  
350 947 511 RCS BREST

### CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 15 février 2013, les associées ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et déchargé de leurs mandats et constaté la clôture de liquidation.

Les comptes seront déposés au Registre du Commerce et des sociétés de BREST

Pour avis.

**Un de vos proches désire  
recevoir Cap Finistère ?  
Merci de nous transmettre  
ses coordonnées.  
[cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)**